Auteurs:

Ruveron Diwezha Francez Matthias Jobit-Bernard Awen Salvador-Hoarau Stella

"TRIPUDIUM" ELLADANSE SPÉCIFICATION DES EXIGENCES LOGICIELLES

IUT de Lannion - Département informatique projet de SAE2.05

SOMMAIRE

1	Introduction	2
	1.1 Objet	2
	1.2 Portée	2
	1.3 Définitions, acronymes et abréviations	3
	1.4 Caractéristiques des utilisateurs	3
2	DESCRIPTION GÉNÉRALE	5
	2.1 Environnement	5
	2.2 Fonctions	5
	2.3 Contraintes générales	6

1 Introduction

Le but de ce projet est la réalisation d'une application de gestion pour l'association EllaDanse.

L'association a pour but de promouvoir la danse à ses adhérents et organise des événements ouverts à tout public. L'intérêt de cette application est de permettre à l'association de gérer plus facilement l'ensemble de l'organisation. Cette application doit être opérationnelle pour la dernière semaine de juin 2025.

1.1 Objet

Ce document présente la spécification des exigences de la future application logicielle TRIPUDIUM. Il décrit de manière précise les services attendus, les caractéristiques principales ainsi que ses contraintes.

Il est destiné à tout acteur du projet et notamment à :

- Mme Marianne FOULQUIER, présidente de l'association EllaDanse.
- Mme Nathalie DAGOS, vice-présidente de l'association.
- Mme Anne GARCIA, secrétaire de l'association.
- Mme Virginie DARRIEUX, trésorière de l'association.
- M. Matthias FRANCEZ, Mme Stella SALVADOR-HOARAU, Mme Diwezha RUVERON et Mme Arwen JOBIT-BERNARD, développeurs chargés de créer et tester l'application.
- Ainsi que toute personne amenée à intervenir ultérieurement sur le logiciel dans le cadre de sa maintenance.

1.2 Portée

L'application envisagée, nommée TRIPUDIUM, concerne la gestion des cours de danses, des emplois du temps du personnel et des élèves, les inscriptions, les facturations ainsi que la gestion d'événements tels que les galas ou soirées dansantes.

L'application en revanche ne gère pas les emplois du temps des salles réservées hors cours, par exemple avec les membres non-inscrits à un cours et qui profite de salles libres grâce à une cotisation. Le client ne peut pas non plus payer via l'application ni l'accessibilité pour les daltoniens, non-voyants ou avec d'autres potentiels handicaps.

La maintenance ne sera pas faite par notre entreprise.

1.3 Définitions, acronymes et abréviations

Tableaux des termes, acronymes et abréviations dont le lecteur « lambda » a besoin pour comprendre la SEL : Termes techniques (spécifiques au domaine de l'informatique), Termes métier (spécifiques au domaine métier du Client).

Terme	Définition
DMZ	Zone publique, accessible à tous
Saison	Débute en septembre et termine en juin
Danse Standard	valse viennoise, le tango, la valse lente, le slow fox
Danse Latine	cha-cha-cha, la rumba, la samba, le pasodoble, le jive
Membre bénévole	gestion de l'association, des événements et des inscriptions
Bureau exécutif	gestion financière et administrative (président, trésorier, secrétaire)
Elève	membre inscrit à un ou plusieurs cours
Professeur	bénévole non-membre de l'association
Non-inscrit	membre qui n'est pas inscrit à un cours
Événement	soirée dansante et gala organisé par le président
Accessor	Peuvent accéder à l'application
Eventus	Peuvent gérer les événements
Secretarium	Gère les inscriptions et accède à une partie base de donnée
Praesses	Créer les événements
Arcarius	Accès aux montants payé par chaque membre ou aux impayés
Descripserunt	Inscrit aux cours de danse

1.4 Caractéristiques des utilisateurs

On distingue cinq catégories d'utilisateur ranger dans plusieurs statuts :

Accessor: Peuvent accéder à l'application (visualisation emploi du temps, s'inscrire aux évènement)

- Les élèves
- Les non-inscrits
- Les professeurs
- Les membres bénévoles
- Les membres du bureau exécutif

Descripserunt: s'inscrire aux cours de danse

- Les élèves
- Les membres bénévoles
- Les membres du bureau exécutif

Eventus: Peuvent gérer les évènements (gala et soirées dansantes)

- Les membres du bureau exécutif
- Les membres bénévoles

Secretarium: Gère les inscriptions, accède à une partie de la base de donnée (n'accède pas aux mots de passe, ou autres informations de connexion à l'application)

Les secrétaires

Praesses: Créer les évènements

- Le président

Arcarius: Accès aux montants payé par chaque membre ou aux impayés

Le trésorier

Chaque rôle rajoute des droits et des privilèges à l'utilisateurs dans cette ordre hiérarchique :

Accessor > Descripserunt > Eventus > Arcarius > Secretarium > Praesses

Parmi ces types d'utilisateurs, aucun n'a obligatoirement de connaissances dans les domaines informatiques. Les utilisateurs ont entre 6 ans et 80 ans.

IUT de Lannion 4 BUT INFO - 1C2

2 DESCRIPTION GÉNÉRALE

2.1 Environnement

L'application "Tripudium" communique avec une base de données qui contient les informations des membres pour pouvoir gérer l'authentification des utilisateurs et l'inscription aux cours. L'application est accessible à tous les membres de l'association ainsi qu'aux professeurs de danse mais avec des restrictions selon le statut de la personne.

Il existe différents rôles dans l'application pour les utilisateurs. Chaque rôle donne des privilèges spécifiques à certains utilisateurs, par exemple le secrétariat dispose du rôle "Secretarium" qui lui permet de manipuler l'emploi du temps, les données des membres et bien d'autres (voir les caractéristiques des utilisateurs 1.4, p4).

De plus, l'application n'est pas accessible en DMZ pour des raisons de sécurité.

2.2 Fonctions

L'application "Tripudium" permettra à un utilisateur de s'authentifier en tant que : Accessor, Descripserunt, Eventus, Arcarius, Secretarium ou Praesses.

L'application pourra :

- Envoyer des mails automatiquement aux élèves pour les retards de paiements et remercier les participants des spectacles,
- Renvoyer des problèmes rencontrés par l'application automatiquement aux personnes concernées (ex : impayés au secrétariat),
- Calculer les différents bilans financiers de l'association automatiquement,
- Garder l'historique des inscriptions, des événements, des factures et des membres,
- Trier la plupart des informations affichées,
- Analyser et simuler des situations comptables,

Un Accessor (élèves, non-inscrits, professeurs, membres bénévoles et du bureau exécutif) pourra :

- Consulter son emploi du temps,
- S'inscrire à un évènement.

Un Descripserunt (élèves, membres bénévoles et du bureau exécutif) pourra en plus :

- S'inscrire à un cours,
- Se désinscrire à un cours.

Un Eventus (membres bénévoles et du bureau exécutif) pourra :

- Créer un plan de table pour les événements,
- Afficher un plan de table d'un événement,
- Modifier un plan de table d'un événement,
- Supprimer un plan de table d'un événement,
- Inscrire les interventions d'un spectacle,
- Inscrire les danseurs et la danse pratiquée,
- Afficher les caractéristiques complètes d'un spectacle ou d'un événement,
- Gérer la billetterie, création de billet, gestion des prix, suivi des ventes.

Un Arcarius (trésorier) pourra:

- Afficher l'évolution des recettes par saison,
- Afficher le bilan financier de la saison.

Un Secretarium (secrétaire) pourra:

- Inscrire ou désinscrire une personne à l'association ou à un cours,
- Créer, consulter, modifier ou supprimer la fiche d'un membre de l'association ou d'un professeur,
- Associer des professeurs à un ou plusieurs cours,
- Afficher diverses informations sous forme de listes selon des critères spécifiques
- Modifier ou supprimer les informations liés aux membres,
- Envoyer des rappels de paiements aux membres,
- Générer des factures et les modifiers,
- Afficher les différents historiques des saisons précédentes et/ou actuelles,
- Créer, consulter, modifier ou supprimer les emplois du temps,
- Recréer un emplois du temps à partir de ceux des années précédentes,
- Créer, consulter, ajouter, modifier ou supprimer les cours pour les professeurs et élèves.

Un Praesses (président) pourra :

- Gérer les dates, les lieux et les tâches liées à l'organisation,
- Attribuer par événements des responsabilités aux bénévoles.

2.3 Contraintes générales

l'application devra gérer des mots de passe pour accéder aux différents comptes et aux privilèges qui leur sont associés. Cela devra donc être sécurisé. De plus, il y aura un serveur notamment pour la base de données. Enfin, l'application devra respecter le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), notamment sur le droit de récupération et suppression des données personnelles des collaborateurs.